



Mairie
15 Route de la Bastie
42130 Sainte-Agathe la Bouteresse
Tél. : 04 77 97 41 93
mairie@sainte-agathe-la-bouteresse.fr

Madame le Maire de Boën-sur-Lignon,
Monsieur le Maire de Sainte-Agathe la Bouteresse,

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212 et suivants,
Vu le Code de la route et notamment l'article CR 411-5,
Vu la demande formulée par EIFFAGE Route Centre Est – 17 Bld Charles Voisin à Andrézieux-Bouthéon (42160), pour travaux de réaménagement du carrefour de la RD 3008 avec la Route des Vignes, du lundi 7 juillet au vendredi 29 août 2025 pour une durée d'intervention de 30 jours,
Considérant que ces travaux nécessitent la fermeture à la circulation de la Route des Vignes pendant la durée de l'intervention ;
Considérant que les véhicules à qui s'applique cette interdiction peuvent emprunter un itinéraire de déviation par l'Avenue de la Zone Industrielle ;

ARRETEMENT

Article 1 : En raison de travaux de réaménagement du carrefour de la RD 3008 avec la Route des Vignes, la circulation vers la Route des Vignes sera interdite du lundi 7 juillet au vendredi 29 août 2025 pour une durée d'intervention de 30 jours. Une déviation par l'Avenue de la Zone Industrielle sera mise en place.

Article 2 : Pendant la durée du chantier, aucun stationnement n'est autorisé sur l'emprise de la zone de travaux, excepté pour les véhicules affectés au chantier.

Article 3 : La signalisation de restriction est conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

La signalisation de restriction et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité de la société EIFFAGE Route, représentée par M. Francis BLANCHON (06 82.14.31.31).

Article 4 : Tout recours contre le présent arrêté doit être formé auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les 2 mois à compter de sa publication.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans les conditions réglementaires dans les communes de Sainte-Agathe la Bouteresse et de Boën-sur-Lignon, chargées de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation est transmise à :

dict.andrezieux.travauxpublics@eiffage.com

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Boën-sur-Lignon
orduresmenageres@loireforez.fr

Fait le 1^{er} juillet 2025.
Le Maire de Boën-sur-Lignon,
Anne JOUANJAN.

Christophe POCHON
Adjoint au Maire



Le Maire de Sainte-Agathe la Bouteresse,
Pierre DRENET.

